



ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 27 avril 2026 à 18 h 30 – Salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE 18 H 30

URBANISME ET DOMANIALITE :

25. DE-2026 : Projet de rétrocession de voirie et espaces verts « Ratière » - ARDECHE HABITAT ;

26. DE-2026 : Réorganisation du stationnement communal – distinction des zones « bleues » et des zones « rouges » – Création d'un dispositif de stationnement résidentiel – Modification de l'arrêté municipal existant ;

27. DE-2026 : Renforcement de la protection du paysage, du cadre bâti et des perspectives monumentales sur le territoire communal ;

28. DE-2026 : Convention type portant sur les conditions de réalisation et de financement de locaux par un office public de l'habitat ou une société anonyme d'habitations à loyer modéré bénéficiaire d'un prêt garanti par une ou plusieurs collectivités territoriales, ou par un groupement de collectivités, sur la commune de Vallon Pont d'Arc ;

MOTION :

29. DE-2026 : Projet de loi sur la justice criminelle et le respect des victimes ;